

# COVID-19

## AIDE FINANCIÈRE POUR PERTE DE REVENUS

Vous résidez à Genève  
depuis au moins le  
17 mars 2019?

Vous avez subi une perte  
de revenu entre le  
17 mars et le 16 mai 2020?

Vous avez au minimum  
travaillé les 3 derniers mois  
avant la perte de revenu?

Vous n'avez pas bénéficié  
de l'assurance chômage  
ou de l'aide sociale?

Vous pouvez demander\*  
un soutien financier exceptionnel  
jusqu'au 6 juillet 2021

\*Possibilité de se faire accompagner dans les démarches



Infos et formulaire disponibles sur  
[ge.ch/c/perterevenusocovid](https://ge.ch/c/perterevenusocovid)